

Département des
Pyrénées-Orientales

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – LEGALITE – FRATERNITE

N°2022/21

Arrondissement de :
Céret

Commune de LAMANERE 66230

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Canton de :
Prats-De-Mollo

Domaine : **7**
Sous-Domaine :
7.1

Séance ordinaire du Conseil Municipal du dix-sept juin deux mille vingt-deux à neuf heures onze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAMANERE, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme le Maire, Gisèle JUANOLE.

Objet : **Achat
tondeuse
autoportée**

Présents : Mesdames Démoulin Pierrette, Messieurs LAÏLLE Jean-Paul, CUVILLIEZ Gérard, PUJOL Jacky, FONT Claude.
Formant la majorité des membres en exercice.

Le nombre de conseillers municipaux en service est de : **Sept**

Absent : MARGALEF Séverine.

Empêché : Néant.

Procuration : MARGALEF Séverine.

Monsieur LAÏLLE Jean-Paul a été élu secrétaire de séance.

RECULE
30 JUIN 2022
SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

CONVOCATION C.M
EN DATE DU :
13/06/2022

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de s'équiper en tracteur tondeuse pour effectuer l'entretien des espaces verts communaux, la tonte étant entièrement assurée par l'agent technique, le matériel existant vieillissant.

AFFICHAGE EN DATE
DU : 13/06/2022

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 20/06/2022

Un devis est présenté de chez Rural Master d'Elne, portant sur une tondeuse autoportée STIGA TORNADO 3108HW HYDRO 108 cm1 d'un montant de 2990 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

CERTIFIEE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
S/PREFECTURE LE :

APPROUVE à l'unanimité le devis de la tondeuse autoportée, proposé,
AUTORISE le Maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

PAR PUBLICATION
LE : 20/06/2022

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

PAR DELEGATION
LE :
(Signature)
Prénom Nom

Lamanère, le 17 juin 2022

Le Maire,
Gisèle JUANOLE

Accusé de réception Préfecture du
N°



Juanole